



Les Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Centrales Villageoises

Concevoir ensemble des projets d'énergies renouvelables dans les territoires

Majoritairement implantées dans un grand quart sud-est de la France, les Centrales Villageoises favorisent

- Le développement des énergies renouvelables,
- Selon un mode à la fois nouveau, participatif, respectueux de l'environnement, techniquement et économiquement solide,
- Et garantissant des retombées économiques locales.

7 250 actionnaires
72 territoires engagés
500 installations PV en service
15 Millions d'euros déjà investis
47 sociétés qui produisent 10 GWh/an (Pc installée 10MWc)

La démarche des Centrales Villageoises

Les Centrales Villageoises sont **des sociétés locales portées et gouvernées par des citoyens**. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales, et développent une production d'énergies de sources renouvelables sur un territoire déterminé.

Actuellement, 500 installations existent des Ardennes à la Provence.

Leur modèle économique original permet d'impliquer largement les citoyens dans la **réappropriation de la production énergétique**. Les **bénéfices engendrés** par la vente de l'électricité sont pour la **majeure partie, réinvestis dans de nouveaux projets**, l'autre partie étant redistribuée aux actionnaires.



Dans un souci d'œuvrer pour l'intérêt commun, les Centrales respectent une charte qui défend des valeurs d'ancrage local, de partage des ressources et de respect environnemental et paysager.

Centrales Villageoises Association

Partager un modèle commun dans le plus grand respect d'une charte commune

Les Centrales Villageoises **fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun**, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services. Ce modèle est aujourd'hui mis en œuvre dans plusieurs régions françaises dans le plus grand respect d'une charte commune.

Les objectifs de l'association

- De mieux **faire connaître l'approche spécifique** des Centrales Villageoises et notamment son approche territoriale intégrée, sa gouvernance citoyenne et son fonctionnement ascendant, issu du terrain
- De poursuivre les **actions de mutualisation** (développement d'outils et de services partagés) au service des sociétés locales, de continuer à capitaliser le retour d'expériences et à le diffuser
- De renforcer la **professionnalisation** des projets, en maintenant une exigence de qualité dans les réalisations et en visant également la création d'emplois locaux
- De poursuivre les **expérimentations innovantes**, le développement de nouveaux modèles juridiques et financiers, la diversification des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie



Les Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Prenons en main notre avenir énergétique

Fin 2018, des habitants, des collectivités et des entreprises du pays de Vienne et des collines du nord Dauphiné se sont associés pour créer la SAS CVIS (société par actions simplifiée « Centrales Villageoises des Collines Iséroises ») ouvrant ainsi le financement et la gouvernance de projets, aux acteurs locaux qui souhaitent s'investir pour prendre en main leur avenir énergétique. Retrouvez-nous ici : www.collinesiseroises.centralesvillageoises.fr

La SAS CVIS : une société de type coopératif

- Une voix décisive par sociétaire quel que soit le montant de parts détenues, un associé ne peut détenir plus de 20% du capital,
- Un Conseil de Gestion se réunit chaque mois pour prendre les décisions et animer les groupes de travail.

Nos deux objectifs principaux :

- **L'installation et l'exploitation** de dispositifs de production utilisant l'énergie renouvelable (solaire), intégrant la **vente d'électricité**, issue de cette exploitation.
- **Le développement** des énergies renouvelables (solaire) et des économies d'énergies.



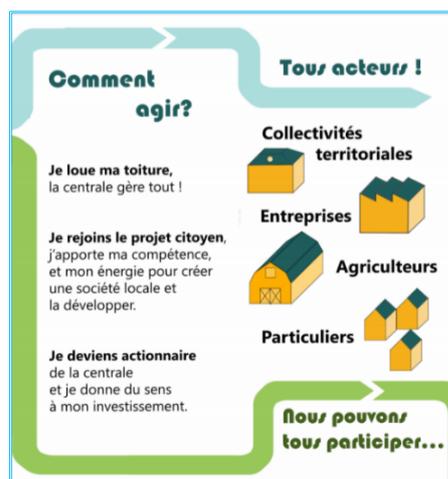
Avec la mise en service de la deuxième tranche de 3 installations, nous exploitons à ce jour un parc de 13 centrales photovoltaïques de production d'énergie renouvelable !

Les citoyens (au sein des Centrales Villageoises) : premiers acteurs et bénéficiaires des projets

Ils peuvent s'impliquer :

- **En donnant du temps** et en intégrant bénévolement un des pôles de travail (communication, finances, technique, secrétariat, sensibilisation, informatique, maintenance, ...). Chaque citoyen peut rejoindre un groupe selon ses compétences et/ou ses centres d'intérêt,
- **En décidant de prendre des parts** dans la société et de participer aux choix des orientations de celle-ci. Fixé initialement à 50 €, le prix de la part est réévalué en fonction des résultats de la SAS et soumis à vote lors d'une AG (A l'AG 2024 le montant de l'action a été porté à 54€),
- **En louant leur toiture** à la société quand ils sont propriétaires (bail ou COT d'une durée de 20 à 30 ans (*), moyennant une redevance d'occupation (loyer) annuelle. A l'issue de cette période, le propriétaire du toit peut devenir propriétaire de l'installation photovoltaïque et disposer de la production électrique.

(*) La durée du contrat sera liée au temps d'amortissement de l'installation.





Les Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Le territoire de notre CVIS et de nos installations

Le territoire regroupe les communes de COLL'in Communauté, la partie rive gauche du Rhône de Vienne Condrieu Agglomération et une partie de Bièvre Isère Communauté, soit :

- 33 communes sur 3 communautés de communes.

De nombreux citoyens, entreprises et collectivités du territoire ont proposé leur toiture, démontrant un réel intérêt pour le projet, notamment sur les communes de : **Artas, Beauvoir de Marc, Moidieu Détourbe, Reventin Vaugris, Roche, Saint Sorlin, Estrablin, Septème, ...**



Nos réalisations



Quelques chiffres : Le potentiel des panneaux photovoltaïque de la première tranche est de l'ordre de **415 kWc**. Cela correspond à une production annuelle de 500 000 kWh (500 MWh). Cette production équivaut à la **consommation de 180 foyers hors chauffage électrique**.

A cela viennent s'ajouter les 3 centrales de 36 kWc de la 2^{de} tranche, soit une puissance installée de **105 kWc** pour une production de **125 MWh** attendus annuels.

Pour suivre en direct la production de ces 10 centrales, flasher le code ci-contre ou :

https://v2.epices-energie.fr/kiosque/1wMR89q4NF2JVhNzu9MnM_GCcUc



La gouvernance : Un triumvirat



Colette MEUNIER



Georges JOMARD



Patrick SERPRY

Les phases de capitalisation

Notre SAS est à capital variable. Elle peut donc accueillir à tout moment de nouveaux actionnaires.

Envie de nous rejoindre ?

Retrouvez toutes les

informations ici : <https://www.collinesiseroises.centralesvillageoises.fr/formulaire-de-souscription>

Tranche 1 : 10 installations				
		Prêt	Subvention	Actions-CCA
Montant de l'investissement	539 000 €	294 000 €	136 000 €	109 000 €
% de l'investissement	100%	55%	25%	20%
Tranche 2 : 3 installations				
		Prêt	Subvention	Actions-CCA
Montant de l'investissement	155 000 €	124 000 €	0 €	31 000 €
% de l'investissement	100%	80%	0%	20%



Les Centrales Villageoises des Collines Iséroises

Historique et calendrier prévisionnel

Novembre 2017 – mi 2018	Premières réunions publiques, études des toitures, et esquisses financières
Septembre 2018 – Novembre 2018	Création de la SAS Collines Iséroises, dépôt des statuts & appel à actionariat
Mars 2019 - Juin 2019	Etudes du plan de financement et validation en Assemblée générale
Février 2020 - décembre 2021	Réalisation de la 1 ^{ère} tranche : Artas, salle des fêtes de Moidieu, Ecole de Reventin, Ecole de Saint Sorlin, cantine de Moidieu, Ecole de Beauvoir, Container Service, Manège O'Cheval, Ecole de Roche et Gymnase d'Estrablin.
2022 – 2023	Identification de nouvelles installations, études techniques, démarches administratives et recherche de financement
Octobre 2023 - septembre 2024	Réalisation de la 2 ^{de} tranche (école & salle des fêtes) de Septème et (école) d'Artas

Perspectives

Préparation d'une **3^e tranche** pour des installations fin 2025 et 2026.
Développer le modèle « d'autoconsommation », pour répondre aux besoins de nos interlocuteurs.
Développer le partenariat avec FORESTENER Energie.

**Le Collectif Transition
Energétique en Collines Iséroises
(association loi 1901)**

**Accorder aux économies d'énergie une place
prépondérante**

Le Collectif citoyen créé en 2017 pour sensibiliser aux énergies renouvelables a permis la création des Centrales Villageoises des Collines Iséroises. Il retrouve en 2024 sa vocation d'origine, en accordant aux économies d'énergie une place prépondérante, l'énergie la plus propre étant celle que l'on n'utilise pas.



Ses projets

- **Sensibiliser à la maîtrise de l'énergie** en informant sur les grandes lignes des études scientifiques : GIEC, ADEME, NégaWatt, RTE, ...
- **Relayer les initiatives** autour de l'énergie menées par d'autres acteurs locaux, qu'ils soient publics (Collectivités, AGEDEN...), associatifs (la Fresque du climat) ou des entreprises (Enercoop, réseaux de chaleur Forestener, partage de véhicules Citiz, Télécoop, ...)
- **Susciter une prise de conscience sur les capacités de chacun à agir au quotidien :**
 - Causeries, invitation d'acteurs de la transition énergétique
 - Visites d'installations
 - Utilisation de jeux de société sur les écogestes
 - Animations dans les écoles
- **Accompagner les particuliers souhaitant s'équiper en photo-voltaïque**
 - Mise en relation avec la coopérative Solarcoop pour une installation en toute confiance.
 - Livraison groupée de kits solaires
 - Contact : Mireille Buty Chabord - 06 52 50 78 51
- **Participer aux forums**, journées de l'environnement, festivals ... et **organiser des rencontres** dans les médiathèques, magasins bio, marchés de producteurs, mairies, à domicile ...
 - Contact : Martine Tardy - 06 26 49 46 96

